

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2013

À cette séance ordinaire tenue le 11^{ième} jour de février 2013 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle Duchesneau DuSablou et Stéphanie Dusablou, Messieurs les conseillers Martin Denis, Louis-Philippe Douville et Yan Laganière tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur le conseiller Michel Trottier est absent.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2013-02-11-021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2013-02-11-022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2013

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions du procès-verbal du 14 janvier 2013.

2013-02-11-023

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 11 février 2013 au montant de 195 331.32 \$ et autorise le paiement des factures.

Liste des Comptes de Janvier 2013

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	12 704.77 \$
2	Telus	1 316.29 \$
3	Telus Mobilité	35.18 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	33.17 \$
6	Salaires nets des Élus, janvier	2 388.55 \$
7	Salaires nets des Employés, janvier	17 200.98 \$
8	Salaires nets des Pompiers, janvier, sortie: Alarme Columbia Forest	1 390.96 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise Janvier	7 701.90 \$
10	Receveur Général du Canada, remise Janvier	3 106.00 \$
11	REER, cotisations janvier	1 498.54 \$
12	Postes Canada, timbres: 701.35\$, Éclaireur Février: 86.20\$	787.55 \$
13	Entreprises Céréalières DBY Inc. 2ième vers. contrat neige 2012-2013	27 283.94 \$
14	Carole Germain, 30 ans service 1983-2013	200.00 \$
15	Ginette Beaudoin, 35 ans service 1978-2013	250.00 \$
16	Canadien National, entretien signaux décembre 2012	514.86 \$
17	Québec Municipal, adhésion 2013 service internet	158.10 \$
18	MRC Portneuf, transport adapté 2013 réf: résol:2012-12-10-282	3 131.29 \$
19	Casse-Croûte Lulu, remb. bon d'achat course Ile Grandbois, Loisirs	25.00 \$

20	Godin Station Service, remb. bon d'achat concours de dessins, politique familiale: 50.00\$, remb. bon d'achat décorations Noël, Embellissement:25.00\$	75.00 \$
21	CIT Location photocopieur 1-02 au 30-04-13	522.83 \$
22	ADMQ, abonnement annuel directeur général	670.15 \$
23	Julie-Anne Perreault, cours Zumba, loisirs	65.00 \$
24	Pharmacie St-Casimir, remb. bon d'achat prix de participation, politique familiale	25.00 \$
25	Co-Op St-Casimir, remb. bon d'achat décorations Noël, Embellissement	25.00 \$
26	Combeq, formation Michel Ross, 12,13,14 février, Méthodologie technique d'inspection des bâtiments	1 011.78 \$
27	Les Entreprises St-Ubalde Inc. déneigement trottoirs 24 déc.: 600.16\$ et bris aqueduc centre récréatif 27 déc.:737.72\$	1 337.88 \$
28	Marché Richelieu, Mun.: 20.24\$, Loisirs: 344.25\$	364.49 \$
29	Garage Conrad Audet, essence, Mun.: 552.07\$, Loisirs: 49.94\$, Incendie: 4.35\$	606.36 \$
30	Garage Pierre Tessier, entretien camion gris: 238.09\$, camion rouge: 54.83\$	292.92 \$
31	Services Techniques Incendie Provincial, recharges cylindres d'air, incendie	514.52 \$
32	Électro-Paul Inc., usine St-Thuribe, Mun.: 1047.98\$, Kit de réparation usine: 337.11\$ chauffage local Age d'Or, Loisirs: 184.69\$, travail sur fournaise garage mun.: 41.39\$, chauffage centre paroissial, Loisirs: 542.12 (66%) Mun.: 279.28 (34%)	2 432.57 \$
33	Les Éditions Yvon Blais, renouvellement code mun. 1 an	283.50 \$
34	Unité de Loisir et Sport de la Capitale Nationale, frais annuel Parc-O-mètre 2013, Loisirs	17.63 \$
35	CTM, entretien équipements incendie	390.92 \$
36	Physico Control Canada, service maintenance défibrillateur incendie, 1 nov.12 au 31 oct. 2013, réf: résol: 2012-05-14-128	325.38 \$
37	Centre mécanique AGH, télécommande porte garage caserne, incendie	243.75 \$
38	Ville Donnacona, cour mun. 1 au 31 déc. 2012: 336.00\$, quote-part annuelle 2013: 650.55\$	986.55 \$
39	Semences Laquerre, défaire barrage de castors 1h10 x 100\$, octobre 2012	126.47 \$
40	UAP Inc. location annuelle oxygène médicale, incendie	97.73 \$
41	Richard Équipement, fournitures de bureau	480.03 \$
42	GL Entrep. Électricien, réparation lumière de rue	131.68 \$
43	Société Mutuelle de Prévention, forfait janvier à juin 2013	528.13 \$
44	Biolab analyses d'eau	297.21 \$

45	MRC Portneuf, quote-part 1er versement	23 359.81 \$
46	Régie Régionale gestion des matières résiduelles, quote-part 1er vers.	44 143.29 \$
47	Pharmacie St-Casimir, piles AA, mun.	11.49 \$
48	FQM. Facturation Dicom 2012, incendie	14.31 \$
49	CRSBP, tarification 2013, bibliothèque	6 308.80 \$
50	Marc Gariépy nettoyeur, facture 1 mars 2012, articles de la cuisine,(nappes) Loisirs	27.08 \$
51	Sports Plus, pièces motoneige et réparation motoneige Loisirs	376.46 \$
52	AGI Ltée, lampe pour camion gris	110.27 \$
53	Garage Jean Baribeau, entretien motoneige, Loisirs	80.48 \$
54	Excavation Guillaume Naud, entretien scie	103.30 \$
55	Comité St-Casimir 2000, Réf: Marc Dufresne rue Notre-Dame:5000.00\$. Remb. facture Cathy Gilbert: couches lavables rés:2010-11-08-524: 130.50\$	5 130.50 \$
56	Croix Bleue, ass. groupe 1 au 28 février	2 374.15 \$
57	Régie des Alcools, permis boisson 15-16 février, tournoi hockey, Loisirs	164.00 \$
58	CLD Portneuf, 1er vers. protocole d'entente politique familiale, rés.: 2012-12-10-299	7 080.00 \$
59	Groupe Lafrenière, entretien tracteur	37.56 \$
60	Magnus, magnafloc usine St-Thuribe	749.07 \$
61	Distribution Robert, produits nettoyage, Loisirs	284.74 \$
62	Godin Station Service, essence, Mun.: 558.11\$, Loisirs:205.99\$, Incendie: 31.00\$	795.10 \$
63	Réseau Mobilité Plus, fréquence numérique, incendie	41.05 \$
64	Impressions Borgia, publicité 1/2 page guide touristique 2013, Mun.: 370.79\$, Loisirs: 370.80\$	741.59 \$
65	JR Perreault, panneau contrôle chauffage, Mun.: 1997.39\$ Loisirs: 3877.26\$	5 874.65 \$
66	CSST, ajust. cotisation 2011	27.40 \$
67	Librairie Laliberté, achat volumes bibliothèque	1 108.97 \$
68	OMH, ajustement déficit 2012, Résol. 2012-08-13-200	537.00 \$
69	Emco, pièces réseau aqueduc	614.18 \$
70	SCAR: Mun.: 268.52\$, Loisirs: 446.95\$, Incendie: 117.07\$, Huile chauffage: génératrice usine: 488.93\$, garage:1126.93\$, caserne:1116.18\$	3 564.58 \$

TOTAL DU MOIS : 195 331.32 \$

Municipalité :	174 172.77 \$
Loisirs :	8 558.08 \$
Incendie :	5 395.47 \$
Comité d'embel.	7 155.00 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce onzième jour de février 2013.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Mme Danielle D. DuSablou nous informe que RVCSC a tenu son assemblée générale annuelle récemment. Elle souligne au passage l'activité de financement du FFPE laquelle aura lieu en fin de semaine prochaine.

M. Martin Denis nous informe de la reprise des travaux entourant la PFM/MADA.

M. Louis-Philippe Douville s'enquière de l'entretien des trottoirs sur la rue Notre-Dame en direction du Rapide Sud.

Mme Stéphanie Dusablou se questionne sur le niveau d'entretien des chemins d'hiver.

M. Yan Laganière n'a rien à signaler.

M. Dominic Tessier Perry nous informe du début prochainement de la collecte des matières organiques et des boues de fosses septiques.

2013-02-11-024

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2013 CONCERNANT L'ADMINISTRATION ET L'OPÉRATION DU SERVICE MUNICIPAL D'AQUEDUC ET L'USAGE DE L'EAU POTABLE

Je soussignée, Stéphanie Dusablou, conseillère, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 124-2013 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et l'usage de l'eau potable.

Stéphanie Dusablou, conseillère

2013-02-11-025

CONTRAT D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec et de Promutuel Portneuf-Champlain relativement à son contrat d'assurance générale;

CONSIDÉRANT que les résultats, lors de l'ouverture des soumissions, furent les suivants :

Soumissionnaire	Total (avec taxes)
Mutuelle des Municipalités du Québec	33 370.35\$
Promutuel Portneuf-Champlain	26 441.18\$

CONSIDÉRANT qu'après analyse, la soumission de Promutuel Portneuf-Champlain est jugée la plus basse et conforme;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le contrat d'assurance générale de la municipalité soit accordé à la compagnie Promutuel Portneuf-Champlain au montant de 26 441.18\$ incluant les taxes pour la période du 15 février 2013 au 15 février 2014.

QUE M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2013-02-11-026

REPLACEMENT DE LA FIRME D'INGÉNIEURS DANS LE CADRE DE LA TECQ (2010 / 2013)

CONSIDÉRANT que les membres du conseil souhaitent remplacer la firme d'ingénieurs actuelle dans le cadre de la TECQ;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'EFFECTUER les démarches nécessaires auprès du gouvernement du Québec afin de remplacer la firme actuelle, en l'occurrence BPR, par la firme Dessau dans le cadre de la TECQ (2010/2013);

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard à effectuer lesdits changements.

ADOPTÉE

2013-02-11-027

IDENTIFICATION DE LA SOURCE DE FINANCEMENT DE LA NOUVELLE PATINOIRE

CONSIDÉRANT que le projet de la nouvelle patinoire a été accepté dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et qu'une lettre de confirmation de l'aide financière au montant de 50 481.27\$ fut adressée en ce sens à la municipalité en date du 6 septembre 2012;

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Casimir a accepté, par sa résolution 2012-04-30-107, de contribuer à ce projet pour un montant équivalant à 50% des coûts admissibles lesquelles s'élèvent à 91 230.19\$;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'IMPUTER la somme de 45 615.10\$ représentant les dépenses reliées à l'acquisition et à la mise en place de la nouvelle patinoire au poste budgétaire 55 99100 000 « Surplus accumulé non affecté ».

ADOPTÉE

2013-02-11-028

AIDE DIRECTE AUX ENTREPRISES / GARAGE CONRAD AUDET INC.

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a adopté lors de la séance du 14 janvier 2013 la résolution 2013-01-14-011 laquelle lui permet de venir en aide aux entreprises;

CONSIDÉRANT que le Garage Conrad Audet a déposé une demande en ce sens le 3 janvier 2012;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière

ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

D'ACCORDER une aide financière unique de 3 489\$ au Garage Conrad Audet inc. représentant un pour cent (1%) de l'augmentation de la valeur foncière de l'immeuble en 2012 et ce, à la suite de la construction de la nouvelle station-service et du dépanneur.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 62900 970 « Autres organismes ».

Monsieur Louis-Philippe Douville enregistre son désaccord.

ADOPTÉE

2013-02-11-029

FORMATION EN TRAITEMENT DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis que la municipalité doit disposer d'une ressource supplémentaire formée en traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT que M. David Grondin a démontré de l'intérêt à suivre cette formation;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER M. David Grondin, conditionnellement aux résultats des examens médicaux préalables à son embauche, à s'inscrire à la formation en traitement des eaux usées par étangs d'oxydation dispensée par la Commission scolaire des Trois-Lacs au coût de 3 200\$ plus taxes.

QUE la municipalité accepte de défrayer les frais d'hébergement, de repas et de kilométrage reliés à cette formation estimé à 3 500\$.

D'IMPUTER ces dépenses respectivement aux postes budgétaires 02 41400 454 « Services de formation » et 02 41400 310 « Frais de déplacement du personnel ».

ADOPTÉE

2013-02-11-030

APPUI À LA DEMANDE DE M. JEAN-PAUL TESSIER À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT que M. Jean-Paul Tessier s'adresse à la municipalité afin qu'elle appuie sa demande auprès de la CPTAQ pour le lotissement du lot 3 927 061;

CONSIDÉRANT que le projet vise le transfert d'une partie de la propriété du demandeur à son fils pour l'exploitation d'une ferme sylvicole;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de Saint-Casimir donne son appui à la demande déposée par M. Jean-Paul Tessier auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

D'INDIQUER à cette Commission que cette demande ne contrevient à aucun règlement de la municipalité.

ADOPTÉE

LOT (3 928 188) SITUÉ À L'ARRIÈRE DU COLLÈGE / MANDAT À UN COURTIER IMMOBILIER

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

2013-02-11-031

ACQUISITION D'UN PLANTEUR POUR LA SALLE DE QUILLES

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis de doter la salle de quilles d'un nouveau planteur afin de rendre fonctionnelle la troisième allée de jeu;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE VALIDER à nouveau la pertinence de l'acquisition de cet équipement auprès des joueurs de quilles et, si tel est le cas;

DE PROCÉDER à l'achat d'un planteur de quilles MED-90 tel que décrit dans la soumission de BFT Bowling inc. de Québec datée du 10 octobre 2012 pour un montant de 11 350.00\$ plus taxes.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 23 08000 725 « Machineries et équipements de loisirs ».

ADOPTÉE

2013-02-11-032

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT l'état produit par le directeur général et secrétaire-trésorier indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en totalité pour les années 2012 et antérieures;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire transmettre à la MRC de Portneuf les dossiers aux fins de procéder à la vente des propriétés pour motif de non-paiement de taxes foncières municipales et/ou scolaires;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de St-Casimir mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, à transmettre à la MRC de Portneuf la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier et/ou, M. Dominic Tessier Perry, en vertu de l'article 1038 du Code

municipal, à enchérir et acquérir l'un ou des immeubles visés par cette liste, le cas échéant.

ADOPTÉE

2013-02-11-033

DEMANDE DE COMMANDITE / CENTRE L'ARDOISE

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal désirent soutenir les activités de ce centre sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir accepte de contribuer pour un montant de 200\$ à la 7^e édition du « Festival du conte; la quête des mots »;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 19000 970 « Dons et subventions OBNL ».

D'INFORMER cet organisme qu'il pourra vérifier l'admissibilité de ses projets auprès du gestionnaire du Pacte Rural.

ADOPTÉE

2013-02-11-034

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT que les membres du conseil souhaitent créer des emplois d'été pour étudiants en 2013;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QU'UNE demande d'aide financière soit adressée à Emploi d'été Canada pour deux (2) postes d'animateurs de terrain de jeu et un (1) poste de préposé à l'entretien des espaces verts.

QUE M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2013-02-11-035

**MANDAT À LA FIRME DESSAU / ASSISTANCE TECHNIQUE
AQUEDUC DU PIED DE LA MONTAGNE ET MANDAT À LA
FIRME MISSION HGE / RECHERCHE EN EAU AQUEDUC DU
PIED DE LA MONTAGNE**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil souhaitent obtenir davantage d'information relativement à ces mandats avant de se prononcer;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE REPORTER ces sujets à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

DIVERS

2013-02-11-036

A) NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DES LOISIRS DE L'OUEST DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont favorables pour nommer un représentant à ce comité;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER monsieur Martin Denis, conseiller, à titre de représentant de la municipalité de St-Casimir au sein du Comité des loisirs de l'Ouest de Portneuf;

QUE madame Stéphanie Dusablou, conseillère et monsieur Jonathan Tessier, coordonnateur aux loisirs agissent en tant que substitués à M. Martin Denis en regard de ce comité.

ADOPTÉE

2013-02-11-037

B) SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE LA SALLE PAROISSIALE

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont favorables à regarder la possibilité de doter la salle paroissiale d'un nouveau système de chauffage;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE MANDATER le maire, M. Dominic Tessier Perry ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur René Savard, pour s'enquérir sur des systèmes de chauffage efficaces et peu bruyants.

ADOPTÉE

C) COÛTS D'ENTRETIEN DES CAMIONS GRIS ET ROUGE

Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville s'enquière des coûts d'entretien relatifs aux camions gris et rouge appartenant à la municipalité.

Monsieur le maire lui répond que l'information a été remise aux élus lors de la réunion de travail du 4 février dernier.

D) BACS MATIÈRES ORGANIQUES

Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville s'informe des dimensions de ces nouveaux bacs. Monsieur le maire lui donne les informations.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2013-02-11-038

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 21h00.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire